

# L'Acte Psychanalytique

Petite introduction  
à une anthropologie  
structurale générale

Séminaire de Marc Lebailly  
du 14 Décembre 2019

## DIRECTION ÉDITORIALE

### Hygie

Pôle Réalité Psychique  
91 avenue d'Alsace Lorraine  
91550 Paray-Vieille-Poste



### Ea

Centre O. & M. Mannoni  
12 rue de Bourgogne  
75007 Paris



## MENTIONS LÉGALES

La présente retranscription est destinée à une libre diffusion sur internet via le site [marclebailly.com](http://marclebailly.com).

Son contenu est protégé par une licence publique de droit d'auteur [Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/).

Type de licence : [CC BY-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/)

Marc Lebailly

# L'Acte Psychanalytique

Petite introduction  
à une anthropologie  
structurale générale

Séminaire du 14 Décembre 2019

## REPRISE ET TRANSITION

Bien sûr, là où nous en sommes, je suis persuadé que vous avez déjà une petite idée de ce qui anime quelqu'un qui, au sortir de sa psychanalyse, s'engage à psychanalyser. « S'autorise » comme on dit. Qu'est ce qui fait donc qu'on s'annonce, dans la réalité sociale, comme psychanalyste ? Car psychanalyser est, comme je m'en suis expliqué, une pratique sociale. Et c'est une illusion que de croire que cet Acte est extra territorial. Je dirais même que c'est une pratique culturelle. Une pratique culturelle non empirique mais scientifique qui s'étaie à la fois sur une théorie de la réalité psychique, que Freud avait pressentie en lui donnant pour champ l'appareil psychique et sa métapsychologie topique-énergétique-dynamique, et sur la théorie de la réalité sociale que Jakobson, Lévi-Strauss et Chomsky ont originée de l'aptitude neuro cérébrale au langage. Comme il m'arrive de le dire cette interrogation toujours reconduite de cette prétendue énigme du désir du psychanalyste et, concomitamment, du mystère de la transmission, relève du secret de polichinelle. Secret de polichinelle entretenu par des générations de psychanalystes. Sans doute peut-on dire qu'il ne peut en être autrement au prétexte qu'on ne poserait pas cette problématique de la bonne manière. C'est sans doute exact. Mais si on ne pose pas cette problématique de la bonne manière c'est parce qu'on n'a pas à disposition le bon cadre théorique qui permet de la poser. Donc d'y apporter une réponse consistante. Ce qui n'empêche qu'indéniablement il y a des psychanalystes. Et qui plus est, reconnus par la communauté psychanalytique. C'est d'ailleurs une des finalités des

associations de psychanalystes. Il y a donc des psychanalystes qui depuis Lacan « s'autorisent d'eux mêmes » et des communautés psychanalytiques qui en attestent. Pour ce qu'il en est de « s'autoriser » c'est sûrement une manière indirecte de reconnaître empiriquement que pour ceux qui s'y autorisent il y a quelque chose, disons, d'impératif. Mais cela en reste là. Il n'y a pas d'articulation théorique qui permettrait d'auto valider, ou d'être repéré par un tiers, cette manière d'impératif. Quant à la reconnaissance par une association de psychanalystes faisant communauté, puisqu'il n'y a aucun repère théorique, il s'agit bel et bien d'une cooptation sociale. Du genre « tu est des nôtres ». On se contente parfois d'interroger le psychanalyste réputé « didacticien » ou, s'il y en a, les « contrôleurs ». C'est un moindre mal. J'ai rappelé précédemment que cette question du « désir du psychanalyste » ne se posait pas pour Freud. Pour des raisons bonnes ou mauvaises. Quand je dis « bonnes » il faut entendre qu'elles semblent rationnelles et logiques. En effet comme Freud avait la conviction d'avoir initié et produit une véritable théorie scientifique analytique de l'appareil psychique, il suffisait donc, comme dans toute pratique issue d'une science, d'en connaître les tenants et les aboutissants et en appliquer les conséquences dans la technique de la cure. Bien sûr, cette conviction s'effondre si la psychanalyse n'est pas une science. C'est le même raisonnement qui permet de considérer que l'exercice de la médecine relève de la science. Ce n'est pas une science proprement dite, elle s'appuie sur des sciences mais c'est une technique. Si on connaît la théorie psychanalytique et la technique de la cure, alors on est psychanalyste. C'est sur ces principes erronés que les archéo freudiens « enseignent » encore

la psychanalyse. J'ai aussi évoqué de mauvaises raisons. Je m'en suis déjà expliqué en évoquant l'hubris prosélyte de Freud. Il voulait absolument que la psychanalyse conquière le monde pour sa plus grande gloire. Il n'a pas trop mal réussi.

Lacan avait perçu qu'on ne pouvait se résoudre à cela. D'où la promotion de ces pseudo concepts de « désir du psychanalyste » et de « transmission » dont ni lui ni personne n'est capable de dire de quoi ils se constituent. Mais il faut reconnaître que cela a la vertu d'identifier que n'est pas psychanalyste qui veut. Qu'il y a chez celui qui s'autorise à psychanalyser une singularité oxymoralement générique chez tous les psychanalystes. C'est de cette singularité, disons par anticipation psychique, que s'autorise l'autorisation. C'est tout à fait important de l'énoncer comme cela, que l'autorisation est une conséquence d'une singularité psychique. C'est tout à fait important parce que cela permet d'affirmer que cette autorisation ne dépend pas d'un tiers ni même d'une « transmission » ésotérique qui ferait effet de contamination. Cela permet de remettre à sa juste place ce qu'il en est de la « transmission comme intransitive ». Du côté d'un pur acte d'énonciation. La transmission ne fait pas le psychanalyste mais elle lui est nécessaire. Poser comme cela on peut sans doute avancer quelque chose d'objectif sur ce passage du divan au fauteuil. Ce passage du divan au fauteuil s'opère alors « naturellement » si on considère qu'à ce moment conclusif il y a possibilité de tenir, à cause de cette singularité, la position subjective humanisante nécessaire et suffisante pour que le protocole de la cure opère, à terme chez un autre, le relancement d'une autre structuration psychique. Protocole de

la cure dont précédemment j'ai tenté de donner une articulation et un fondement théorique autre que les justifications habituellement invoquées. Manière de théoriser autrement ce protocole essentiel pour la conduite de la cure structurale constitué de ces deux dispositifs : le premier étant ce qu'il est convenu d'appeler, après Freud, la règle fondamentale, le second étant le dispositif spatial divan/fauteuil. Il s'agit de dépasser les injonctions empiriques freudiennes justifiées par des raisons plus ou moins folkloriques et de proposer une argumentation objective qui explique en quoi ce protocole est nécessaire et opératoire.

Je vous rappelle pour mémoire, comme je l'ai exposé dans le dernier séminaire, comment dans la psychanalyse structurale on considère théoriquement d'une part l'injonction empirique freudienne de la règle fondamentale qui consiste à anticiper le fonctionnement stochastique du registre subjectif inconscient en préconisant de « *dire ce qui vient sans contraintes réflexives ni censure* » et l'apport dans la séance des événements incongrus que sont les lapsus, les actes manqués et surtout les rêves. L'hypothèse est que cette injonction relève de l'artifice qui reproduit et simule le fonctionnement dévolu au registre inconscient d'être l'amorçage de l'auto organisation psychique. Etant entendu que, dans les névroses et la perversion, cet amorçage est ou empêché ou détourné de son intentionnalité perturbatrice et, de ce fait, bloque et interdit le processus d'auto organisation psychique dont on suppose qu'il doit s'exercer de manière continue pour assurer l'adaptation.

Par ailleurs je me suis attaché à donner une assise théorique au deuxième dispositif qui donne un cadre à la cure. Donner une détermination logique et rationnelle à la disposition spatiale divan/fauteuil qui sert de cadre à la continuité de la cure. Je me suis attaché à lui donner comme fondement, et comme origine, une aptitude universelle et phylogénétiquement programmée à l'affinité élective qui « naturellement » s'avère nécessaire à la mise en place, dans la phase terminale de la structuration ordinaire de l'appareil psychique et de la dynamique Sujet/Moi, dès lors que se sont évacuées les instances substitutives que j'ai appelé la constellation moïque: Moi Idéal – Idéal du Moi – Surmoi. Pour ce faire j'ai fait référence d'abord à Montaigne, et à sa position vis-à-vis de la Boétie, puis surtout à Goethe et à Max Weber qui promeuvent ce concept d'affinité élective. Si j'ai évoqué Max Weber, c'est parce que sa conception des affinités électives (entre *l'Esprit du capitalisme* et *L'Ethique du protestantisme*) en donne une variante non seulement déssexualisée mais hors, aussi, de toute sentimentalité. Ce qui est, du point de vue de la psychanalyse structurale, essentiel. En effet l'hypothèse que je propose est que le dispositif spatial divan/fauteuil métaphorise, ou actualise spatialement, les conditions de la dynamique Sujet/Moi qui se met en place et qui se joue dans ce que Goethe repère comme relation incontournable et naturelle quand il s'agit d'attirance amoureuse. J'ai proposé que dans les affinités électives de la vie de tous les jours qui ne sont pas amoureuses, chaque protagoniste joue, pour l'autre, l'une ou l'autre de ces deux instances et réciproquement. Il y a dans cette relation particulière réversibilité des positions tenues. Chacun représente



pour l'autre aléatoirement et réversiblement l'un ou l'autre de ses deux pôles à partir desquels se constitue la dynamique subjectivo-moïque. Il y a symétrie. C'est à partir de cette aptitude phylogénétiquement acquise que Freud propose, à son insu, ce dispositif spatial pour structurer la cure. Je soupçonne même que Freud ait eu l'intuition confuse d'en modifier la dynamique sans jamais y parvenir. Cette intuition n'a sans doute pas échappé à Lacan qui a tenté lui aussi, et tout aussi empiriquement, d'en actualiser quelque chose de plus radical. Mais leurs présupposés ne leur permettaient pas d'aboutir. Pour le redire vite, Freud supposait à tort que la relation psychanalytique dans la cure était le fait de deux Moi (puisque aussi bien le concept de Sujet ne faisait pas partie de l'armature de son élaboration) et que par ailleurs le psychanalysant n'y est pas moïquement mais met en scène la conflictualité de sa constellation prémoïque (Moi Idéal – Idéal du Moi – Surmoi); Lacan considérait, lui, que la relation entre le psychanalyste et le psychanalysant dans la cure était intersubjective. Pourtant leur intuition était sans doute qu'il fallait agencer une asymétrie entre le psychanalyste et le psychanalysant. Mais étant donné leurs présupposés théoriques, il était bien difficile de réaliser cette asymétrie dans l'espace de la cure puisqu'ils postulaient que cela se passait ou entre deux « Moi » ou entre deux « Sujets ». Aussi, agencer une asymétrie entre deux Moi ou deux Sujets est une gageure. L'une et l'autre disposition entraîne inéluctablement l'installation du psychanalyste en « Sujet supposé savoir » dont il est impossible de se déprendre. Et ce qui a pour conséquence une entrave à la conduite de la cure et, donc, à sa menée à bonne fin.

Si on admet que le processus d'affinités électives a pour fonction d'instaurer finalement la dynamique Sujet/Moi et qu'il se structure dans une asymétrie réversible, la transformation qu'il faut artificiellement introduire à ce dernier consiste d'une part à le débarrasser de sa réversibilité et d'autre part à considérer que dans ce colloque particulier qu'est la cure psychanalytique structurale le psychanalyste incarne la position subjective et le psychanalysant met en scène la conflictualité répétitive de la dialectique de ses instances substitutives pré-moïques qui lui tiennent lieu à la fois de prothèse subjective et moïque puisqu'aussi bien aucune de ces instances n'est véritablement advenue. Le dispositif divan/fauteuil actualise cette a-symétrie topique irréversible tout au long de la cure. En tout cas il la symbolise spatialement.

Reste qu'une fois théorisés de cette manière ces deux dispositifs qui constituent le protocole de la cure, l'énigme, ou la prétendue énigme du prétendu « désir du psychanalyste » se déplace et peut se formuler d'une manière différente. La question qui se pose alors n'est plus celle de « l'envie » ou du « désir » (ce qui revient au même), mais quelle singularité psychique permet de tenir cette place subjective irréversible tout au long de la cure structurale et qui permet de la mener à bonne fin. Eventuellement, mais pas toujours. Et de tenir cette position « naturellement ». Car bien évidemment tenir cette position ne se décide pas volontairement (moïquement) et ne dépend absolument pas seulement de l'observance et de la mise en pratique d'une théorie et d'une technique. Conduire une cure n'est pas de l'ordre d'un savoir faire artificiel. Pas plus qu'il ne

résulte d'un apprentissage ou même d'une transmission. Une transmission (énonciative) n'opère que pour autant qu'il y ait déjà singularité. De quelle singularité psychique le psychanalyste, et quelques autres, est-il constitué ? Voilà la question qui n'est pas une énigme mais pousse à en donner une réponse théorique. C'est-à-dire métapsychologique. Et, bien évidemment, posée ainsi, il est plus aisé d'y répondre.

Reste que là où j'en suis dans l'articulation de la réponse à donner à cette question qui permettrait de donner un contenu autre que flou et phénoménologique à cette référence à un prétendu « désir du psychanalyste », il faudrait tout de même récapituler toutes les mauvaises raisons auxquelles on fait appel pour lui conférer un semblant de contenu. Etant entendu que même le mathème du « discours du psychanalyste » s'il paraît apporter un éclairage - ou à tout le moins permettre d'en déduire ce qu'il en est de la position psychique du psychanalyste - ne me paraît pas pertinent. D'ailleurs, si on se réfère aux dernières interventions de Lacan, il est évident que cela ne lui paraissait pas à lui-même répondre à ce qu'il en est de ce sempiternel désir. La seule chose qui soit claire est que cette intention de psychanalyser advient en toute fin de la cure. C'est à ce moment conclusif que cette « idée folle » s'actualise véritablement. C'est un indice crucial car toutes les velléités qui étaient agitées avant ce moment de conclure ne peuvent pas être retenues comme étant sous tendues par une intentionnalité réelle. Il y a là une véritable prise de conscience qui, pour certains, peut-être douloureuse et occasionner une recrudescence symptomatique tout à fait spectaculaire.



Mais, incongrue. Comme s'il fallait à tout prix, éviter cette issue, disons, obligée. En tous cas éviter à tout prix les conséquences que cela entraîne dans la vie hors le fait de psychanalyser. A dire vrai, comme je l'ai déjà évoqué, il n'est pas rare que cette recrudescence symptomatique affecte aussi la fin des psychanalyses que je répute « ordinaires ». Celle qui donne accès au Vivre et aux divertissements axés sur les envies. Mais dans cette perspective cela s'explique plus par une difficulté de s'annoncer moïquement dans le collectif et par voie de conséquence de renoncer au confort amer de la survie. Il faut admettre qu'il est normal que l'accès au Vivre dans le collectif provoque de la peur. On en est témoin dans le passage de l'adolescence à la position d'adulte. Dans nos sociétés développées, on ignore cette réalité des épreuves et des souffrances, qui émaillent la structuration psychique. On fait comme si cela était un progrès enviable et merveilleux et on réduit ces passages successifs à des histoires d'acquisition de connaissances et de performances intellectuelles qui, si elles sont attestées, tiennent lieu de droit d'initiation suffisant. Or il s'agit d'abord d'un phénomène de structuration et de finalisation de l'appareil psychique. Si celles-ci échouent alors l'accès aux savoirs et aux performances intellectuelles sont empêchées ou interdites. Ce que les crises d'angoisse et attaques de panique qui prennent à ce moment crucial les enfants et les grands adolescents et les jeunes adultes, dénoncent. Il ne s'agit ni d'acquisition de savoir, ni de performances intellectuelles. Ce sont des symptômes d'échec des structurations successives et terminales de l'appareil psychique. Les sociétés de chasseurs/cueilleurs en prennent acte en scandant tous les

passages de rituels initiatiques de manière « symbolique » et non pas technique. Ça peut aider et retentir sur la structuration de l'appareil psychique. Ce que nos sociétés développées dénie, voir ridiculisent. L'initiation c'est une pratique de sauvages ou de barbares! On y pallie en faisant appel au « psy » de service, ou au médecin, à l'orthophoniste ou à l'ergothérapeute qui font alors office, souvent à leur insu, de passeur « symbolique » (dans le meilleur des cas) à l'instar des initiés dans les sociétés de chasseurs cueilleurs.

Pour en revenir à cette réaction paroxystique qui submerge certains de ceux qui se découvrent destinés à la psychanalyse, il faut remarquer que cela peut se passer autrement. Il y en a d'autres pour lesquels ce passage s'opère naturellement, c'est-à-dire sans réactions paradoxales. Ils s'autorisent, alors sans bien percevoir par quoi cette autorisation est déterminée. Parfois ils en ont une sorte d'intuition confuse et informulable. On peut penser que si cela avait été formulable le dispositif de la passe eut fonctionné! Ce qui n'est pas le cas. Et pour cause : il ne s'agit pas d'une auto autorisation proprement dite du « désir d'être psychanalyste ». Comme je l'ai déjà avancé cette formule est un constat : il y en a qui s'autorisent à psychanalyser. Mais rien n'est dit sur ce qui motive, précède et justifie ce constat d'autorisation. Vous avez sans doute noté que j'avance qu'il ne s'agit pas seulement d'une auto autorisation. C'est là que les « *quelques autres* » auxquels Lacan faisaient le pendant de son « *le psychanalyste s'autorise de lui-même* » prend toute son importance. Je dirais, moi, d'un autre en particulier : le psychanalyste de celui qui s'autorise. Non pas qu'il lui donne

ou légitime cette autorisation. Mais bien qu'il permette à celui qui est en passe de s'autoriser de prendre connaissance du pourquoi il en vient à s'autoriser ou à cause de quoi il y est déterminé. C'est-à-dire de quelle singularité psychique elle est issue. Comme vous pouvez le constater, cette affirmation est l'inverse de ce que Lacan attendait de la passe. L'espoir de Lacan était que le psychanalysant, qui était en passe de s'autoriser, pouvait en donner la théorie. En quelque sorte, il était mis à la question d'avouer ce qui justifiait qu'il s'autorise à des psychanalystes censés n'en rien savoir ! Ce qui est tout de même insensé.

Quoique je ne sois pas un universitaire qui, avant d'y aller de ses petites bavasseries personnelles, tente de prendre en compte toutes les autres bavasseries que d'autres ont proférées avant lui, il me paraît tout à fait important, et partant tout à fait utile, de revenir de manière systématique sur la présentation, et la réfutation, de tout ce qui a été élaboré plus ou moins théoriquement sur cette question de l'auto autorisation et du psychanalyste. Il ne s'agit donc pas d'érudition, mais plutôt d'une nécessité épistémologique. Et pas seulement d'épistémologie critique. Pas seulement critique parce que la déconstruction de ces élaborations, qu'elles soient franchement mythologiques ou d'apparence psychologique ou pseudo scientifiques, n'a pas pour seul but d'en démontrer l'inanité mais de faire apparaître la part de réalité qu'elles recèlent en l'occultant. Manière de dévoiler ce qu'elles masquent et qui, néanmoins, dit quelque chose sur ce phénomène d'auto autorisation. Car avec la formulation de « désir du

psychanalyste » sur laquelle je ne suis guère en phase, il m'arrive d'y sacrifier puisque c'est la formule habituellement retenue pour évoquer ce phénomène. Je dirais, moi, la forme et dynamique que vectorise cette intentionnalité psychique, dont procède cette autorisation. En effet, je ne sais pas bien en quoi le « désir », si on n'exclut pas la pulsion et la libido, se spécifie par rapport à l'envie sauf à en faire une envie anobjectale. Ce qui est contradictoire dans les termes si on tient le désir, avec Lacan, du côté de l'intentionnalité subjective. L'envie, si vous l'avez oubliée en chemin, dans les termes qui sont les miens, découle du concept kleinien qui prend sa dynamique dans l'agressivité et dont l'Invidia est le prototype. L'envie imaginaire est alors la transformation de la modalité de l'Invidia où la dimension éliminative est, si ce n'est éradiquée, du moins différée au profit de celle appropriative. C'est donc une intentionnalité moïque qui nécessite un objet pour s'activer et dans le même temps le crée par la vertu de la langue dans laquelle cette agressivité est prise. Elle isole, grâce à la langue, les contours du dit objet, elle lui attribue une singularité enviable sans idéalisation. C'est dire que les relations d'objets ne nécessitent plus l'intervention de l'Idéal du Moi. Puisqu'aussi bien quand il s'agit d'activer le divertissement, ce à quoi la relation d'objet sert, cette instance s'est dissoute. La relation d'objet qui permet le divertissement est donc purement moïque et imaginaire. Bien évidemment ce dont je parle là c'est une relation d'objet « pure et parfaite ». Théorique donc et sans doute jamais observable. Ce petit rappel permet de revenir sur le slogan lacanien qui intime que l'on ne devrait pas « céder sur son désir » quel qu'il soit et a fortiori quand il s'agit de



psychanalyser. Mais cette formulation, même si elle semble marquée au coin du bon sens, est peu convaincante. Si on la prend au pied de la lettre cela laisse entendre que ce désir de psychanalyser relèverait, qu'on le veuille ou non, d'une intentionnalité d'une volonté ou d'une décision conscientes. Ce qui impliquerait qu'on ne fasse plus la différence entre « envie » et « désir ». D'ailleurs pour la plupart des psychanalystes le « désir » parce qu'il est sexuel, se manifeste comme une « envie ». La seule chose qui serait alors établie serait qu'il n'est pas déterminé par « l'Idéal du Moi » ou le « Surmoi ». Ce qui est déjà ça d'acquis, puisqu'on fait l'hypothèse que ces instances se seraient effacées au profit de la seule instance moiïque. On se trouve alors obligé de supposer que cette envie moiïque s'actualise sous l'impulsion issue du Sujet de l'inconscient. Ce qui peut être soutenable. Ou tout au moins cette hypothèse ne fait que repousser la question d'une « intentionnalité consciente » à une « intentionnalité inconsciente ». La question devient alors de savoir de quoi est constituée cette intentionnalité inconsciente. Et nous voilà encore dans l'impasse. Ce qu'on peut considérer c'est qu'il peut y avoir une envie légitime de connaître ce qu'il en est de la théorie et de la clinique psychanalytique par tout un chacun mais cela n'explique pas pourquoi certains sont contraints à psychanalyser et d'autres pas. On peut, certes, évoquer l'ambition d'un statut social. Mais ce n'est pas convaincant puisqu'aujourd'hui cela ne confère plus aucun prestige social. Bien au contraire: la psychanalyse est de plus en plus décriée. Reste qu'il y a encore des tas de gens, mais pour combien de temps, qui pour des raisons variées, s'intéressent à ce que l'on considère toujours

comme une théorie psychanalytique. Dont ceux qui se disent psychanalystes.

Si on veut sortir de ces discussions byzantines, il faut poser l'hypothèse qu'il y a bien une intentionnalité dont procède l'autorisation de psychanalyser et que cette intentionnalité n'est pas moïque mais relève du registre subjectif quoiqu'il faille qu'elle soit reconnue « consciemment », c'est-à-dire moïquement, pour s'effectuer dans la réalité sociale. Cette formulation revient à constater qu'il y a bien une détermination psychique dont l'origine est inconnue qui, néanmoins, pour s'actualiser, doit être reconnue et prise en charge volontairement comme une vulgaire « envie ». Comme n'importe quelle autre « envie ». On peut donc avancer que ce qui se joue en fin de psychanalyse, quand elle débouche sur ce que l'on convient de repérer comme une auto-autorisation à psychanalyser, consiste simplement à non seulement prendre conscience des déterminants de cette aspiration mais aussi à s'engager à l'acter dans la réalité sociale. La formule « le psychanalyste s'autorise... » prend alors la forme d'un simple constat qui n'explique rien et « ne pas céder sur son désir » s'il est suggestif est une injonction inutile puisqu'on verrait mal comment le Moi pourrait interdire la réalisation de cette intentionnalité subjective péremptoire. C'est au mieux une manière de réassurance du genre « *puisque ces mystères nous dépassent feignons d'en être l'organisateur* » (Jean Cocteau). Reste que cette prise de conscience qui entraîne une effectuation de l'Acte de psychanalyser, contrairement à ce qu'on pourrait croire, n'est pas aussi facile que cela à assumer pour celui à qui elle advient.

Il m'est arrivé d'entendre que cette position singulière qui s'impose en fin de psychanalyse à certains n'est pas simple à entériner. Comme si assumer de l'Acter dans la cure et surtout de s'affirmer psychanalyste dans la réalité sociale tenait d'une sorte de condamnation. Ce qui suffirait à montrer qu'il ne s'agit pas seulement d'une « envie » moïque puisque le Moi se rebiffe ! Tout se passerait comme si, dans le même temps, on s'avisait que les joies du Vivre nous étaient, du même coup, devenues inaccessibles. Ce n'est pas comme cela qu'on s'imagine, en général, la guérison. Evidemment si dans cette phase terminale on pouvait dévoiler de quelle nature cette détermination à psychanalyser est constituée, cela pourrait avoir un effet. Et c'est possible. En tout état de cause cette tâche revient au psychanalyste. La moindre des choses est que le psychanalyste fasse advenir dans la cure la cause métapsychologique de cette détermination. Et comment se fomente cette intentionnalité.

J'ai bien conscience que tout cela se présente maintenant de manière limpide. Et que je semble me répéter. Mais c'est pour montrer que cette clarté n'est qu'apparente. C'est une obscure clarté parce qu'elle ne dit rien sur la nature (la cause de cette détermination) de cette contrainte psychique à psychanalyser. Contrainte psychique que phénoménologiquement on attribue à un processus endogène. J'en avais appelé au deus ex machina de l'auto organisation. Ce n'est pas faux, mais tout à fait insuffisant. Cela nous fait une belle jambe de s'en remettre au mystère de l'auto organisation. Ce n'est pas plus explicatif que d'évoquer la vertu dormitive de l'opium pour expliquer pourquoi l'opium fait dormir ... c'est une tautologie circulaire.

Cela ne dit absolument pas à partir de quelle configuration du fonctionnement psychique singulier cette auto organisation s'avère. Cela permet seulement d'écarter tous les lieux communs et les affabulations qui entourent cette perspective de singularité. D'en finir définitivement avec les explications raisonnantes qu'on sert en général pour la justifier. Vous avez sans doute une petite idée concernant la solution de cette prétendue problématique. Comme je l'ai déjà annoncé, cela tient du secret de polichinelle... Mais il convient de l'étayer c'est pourquoi, il me semble qu'il faut avoir une approche épistémologique de diverses versions et thèses qui obscurcissent sa compréhension. Quoique cela puisse vous paraître fastidieux, voire inutile, on doit récapituler systématiquement ce qui a déjà été évoqué. On va procéder pseudo chronologiquement.

#### DU DÉsir DU PSYCHANALYSTE COMME PRÉTENDUMENT MOTIVÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SAVOIR OU D'UNE SCIENCE PSYCHANALYTIQUE

Du temps de Freud, des pionniers si on peut dire, se déclarer psychanalyste cela était assez simple. D'autant que Freud était dans une Hubris prosélyte. Il lui fallait des adeptes. Il suffisait, schématiquement, d'être intéressé par la nouvelle doctrine au point de s'en imprégner et de souhaiter s'en servir pour soigner les souffrances psychiques des contemporains. Il était sans doute nécessaire, dans un premier temps, de se faire connaître par Freud et d'obtenir son adoubement. Il y avait cooptation pour appartenir à ce que Freud appelait lui-même la horde sauvage.

A cette époque il n'y avait aucune obligation de formation particulière. On pouvait être pasteur, médecin, psychiatre, philosophe ou littéraire, peu importait pourvu que l'on se déclarât adepte du maître. Cette hétérogénéité de formation initiale, Freud en théorise, tardivement, la raison dans son article de 1926 « *La Question de l'analyse profane* » (Laieanalyse) que l'on traduit aussi par « *Psychanalyse laïque* ». En tout état de cause de la même manière qu'il dissociait la psychanalyse de la philosophie, il défendait l'idée que la psychanalyse ne doit pas être affiliée à la médecine. Ce n'est pas une pratique médicale au sens classique du terme. Ce ne sera pas la position ultérieurement de toutes les associations de psychanalystes. En particulier en France. Reste tout de même que Freud accueillait plus favorablement les médecins, surtout quand ils n'étaient pas juifs, parce que cela donnait une crédibilité scientifique à ses assertions « révolutionnaires ».

Dans les termes qui sont les miens, pour être psychanalystes il fallait en déclarer « l'envie » et mettre cette envie à l'épreuve d'une possible cooptation d'abord par Freud, puis ensuite par les associations patentées de psychanalystes. Cooptation qui dépendait moins d'un savoir exhaustif acquis que d'une volonté consciente d'exercer la psychanalyse. Puisqu'on était dans une phase pionnière, on considérait que l'on participait, avec le Maître, à l'édification de son corpus. Freud semblait souscrire à cette conviction. A ceci près que les idées proposées par d'autres, si Freud les jugeaient bonnes, il les intégrait à son œuvre comme si elles étaient à lui. « Ce qui est de moi est à moi, ce qui est de toi est discutable et si l'idée qui est de toi est valable alors, elle

est à moi ». De fait, il n'y a, à cette époque, qu'un psychanalyste : Freud. Les autres ne sont que des épigones. Un mandarin et des élèves prosélytes. On retrouvera cette organisation avec Lacan quoiqu'elle soit déniée. Elle est d'ailleurs le décalque de celle de la médecine, telle qu'elle est maintenue encore aujourd'hui avec le serment d'Hippocrate. Il y a donc dépendance au Maître des épigones et des élèves. En d'autres termes, on est autorisé à réfléchir sur le penser du maître mais pas à la pensée du penser pour son propre compte. Ce qui est fâcheux pour un psychanalyste. Tout cela pour en venir à la conclusion que dans cette perspective des premiers temps de la psychanalyse, la conduite de la cure s'apparente seulement à un divertissement moïque. C'est-à-dire imaginaire. On retrouve l'irruption de cette « envie » dans bon nombre de cures psychanalytiques ... C'est alors de l'ordre de « si qu'on disait que je serais psychanalyste », à la manière dont les enfants s'imaginent être pompier ou hôtesse de l'air, ou star de la chansonnette. Mais quand on dit « envie imaginaire » (ce qui est un pléonasme) ce n'est pas pourtant certain qu'il s'agisse toujours d'une sorte de rêve inconsistant dont le moteur serait l'idéalisation. Une envie, toute imaginaire qu'elle soit, peut être aussi une manière tout à fait réaliste d'inscrire une pratique thérapeutique dans la réalité sociale. Quand, bien sûr, elle est fomentée à partir d'une réalité psychique où la dynamique Sujet/Moi est advenue, elle s'avère éminemment adaptative, donc légitime. Les psychanalystes archéo freudien dirait qu'elle a passé l'épreuve du Principe de réalité. Ce qui ne veut pas dire grand-chose, mais est métaphoriquement parlant. En général cette envie de psychanalyser, d'être psychanalyste s'accompagne

d'un réel intérêt pour la théorie psychanalytique, qu'elle soit freudienne, lacanienne ou structurale. On a même, parfois, une connaissance approfondie qui la légitime. On explique cette envie par une aspiration si ce n'est humanitaire, au moins frappée au coin d'un humanisme classique. De bonnes raisons ou mêmes de bonnes intentions qu'on rationalise autour de la nécessité qu'il y aurait de soulager ses contemporains des souffrances psychiques dont ils sont affectés. Voire débarrasser la société, par une action de prévention prophylactique généralisée auprès des enfants, et des parents, des dérèglements psychiques quand ils sont pathologiques. Il y aurait là un engagement humanitaire et social. On serait alors dans la croyance que la théorie psychanalytique serait incontournable pour arriver à cette fin. La psychanalyse quoiqu'on en veuille s'apparente alors à une cause qu'on se doit de défendre envers et contre tous si cela s'avère nécessaire. Et pour le plus grand bien de l'humanité souffrante. On aurait été mordu par le prosélytisme de Freud. Et, donc, fidèle au Maître. Ce qui est essentiel puisqu'aussi bien dans cette occurrence la légitimité du psychanalyste se mesure à l'aune de cette fidélité. Comme elle se mesure, quand on est chrétien, à l'aune de la fidélité à Jésus ou, quand on est musulman, à l'aune de la fidélité à Mahomet. Je crois en Freud, puis en Lacan, dont je connais aveuglément la théorie, donc je suis psychanalyste parce que mon envie est légitimée par cette allégeance. Pour le dire, en référence à l'aphorisme de Lacan, on ne s'autorise pas de soi-même mais de cette allégeance. On s'inscrit de facto dans une profession (de foi !) comme n'importe quelle autre profession de santé (fut-elle scientifique). Ce qui était sans doute l'intention de Freud

puisqu'il croyait avoir inventé une véritable science psychologique nouvelle. La théorie psychanalytique, si elle est une science, suffit à valider la pratique de quiconque s'y adonne pour autant qu'il en ait une connaissance nécessaire et suffisante et qu'il ait foi en elle. C'est au fond un préjugé médical.

Cette conception de la validité et de la légitimité n'est plus tenable quoiqu'elle soit toujours opérante dans les communautés de psychanalystes freudiens. On sait, intellectuellement, qu'à supposer que la théorie psychanalytique freudienne soit scientifique, en connaître véritablement les tenants et les aboutissants est sans doute une condition nécessaire mais non suffisante. Mais à supposer qu'elle le soit, l'objection resterait intacte. Donc même si la psychanalyse structurale s'avérerait véritablement être une science humaine, sa connaissance « pure et parfaite » ne suffirait pas à faire de **quiconque** un psychanalyste en proie à l'Acte psychanalytique. C'est pourtant sur cette illusion que s'est constituée la doctrine de la « formation des psychanalystes » au sein des associations patentées de psychanalystes freudiens. Il y avait des instituts censés apprendre la psychanalyse des Maîtres aux élèves psychanalystes. Cela me fait toujours sourire que même à Espace on parle encore « d'élève psychanalyste ». C'est d'un « anachronisme désuet ! Alors qu'Espace s'est constitué, après les Mannoni, sur l'idéologie de l'éclectisme. Eclectisme qui est censé s'inscrire en faux contre tout dogme. Cet éclectisme est toujours revendiqué par les héritiers choisis par Maud Mannoni pour faire perdurer son association et si j'en crois les confidences, qu'en son temps, Claude Boukobza (qui en était)



m'a faites. Il faut bien dire qu'à certains égards le droit à l'invention à Espace a un petit relent ubuesque : on peut y aller de ses petites inventions dans l'ordre et la discipline freudo lacanienne. Mais pas plus (cf. Ubu Roi d'Alfred Jarry). Transgresser dans le cadre des élaborations freudo lacaniennes c'est-à-dire dans l'ordre dogmatique et la discipline débouche inéluctablement sur le culte de la petite différence que Freud dénonçait. Toutes des variantes des discours des Maîtres, Freud et Lacan, pourvu qu'on exégétise, peuvent trouver asile en son sein. Forcément cela débouche sur une Babel syncrétique. Pas même une effervescence intellectuelle. Mais je serais bien ingrat de m'insurger puisque je bénéficie du privilège de pouvoir inscrire mon séminaire, pas tout à fait clandestinement, en ces lieux.

Pour y revenir, les associations freudiennes de psychanalystes ont protocolisé cette manière d'enseigner, et d'autoriser, la psychanalyse. Elles ont pour vocation sa reproduction dont elles s'acquittent en prodigant un enseignement de la théorie et de la pratique, en leur sein ou à l'université. Enseignement qui se présente comme une orthodoxie. Elles ont surtout institué la psychanalyse didactique, qui n'existait pas véritablement du temps de Freud et les contrôles infligés aux impétrants psychanalystes. Ce n'est qu'après ce parcours initiatique que le psychanalyste reçoit l'autorisation pleine et entière de psychanalyser. A leur manière les associations freudiennes s'instituent en « Ordre ». De plus, dans certaines associations, il persiste encore une certaine hiérarchie entre les psychanalystes médecins ou psychiatres et ceux qui viennent d'autres

disciplines. De la psychologie entre autres. A l'intérieur de ces communautés, tout se passerait comme dans la vie monastique, il y a les nobles moines et les frères convers. Ce qui d'une manière certaine constitue une dénégation de ce que Freud soutenait quant à la nature de la psychanalyse de n'être ni une pratique médicale, ni une philosophie, mais une psychologie scientifique. Je ne suis pas certain que nous ayons dépassé cette tradition médicale. Si oui, ce serait au profit de lui trouver une autre tradition, c'est à dire philosophique, avec Lacan. Ce qui consiste à tomber de Charybde en Scylla. En tout état de cause, dans cette perspective, il n'est absolument pas question d'un quelconque désir ni d'une auto autorisation. Etre psychanalyste consiste à acquérir une compétence théorique et technique dûment certifiée et contrôlée. Qui est capable intellectuellement d'acquérir ces compétences peut être reconnu psychanalyste par le didacticien et le contrôleur (en général deux)! Pour le dire abruptement, celui qui en a « envie » et qui prend les moyens de se former intellectuellement à la théorie et à la pratique peut l'être. Mais il n'est pas exclu que cet apprentissage, qui confine d'une certaine manière à l'initiation, puisse déboucher sur une véritable position de psychanalyste. Rien n'est impossible, mais il y a toutes les chances que cette manière d'envisager la formation des psychanalystes produise des psychothérapeutes d'obéissance psychanalytique. Ce qui n'est pas si mal. C'est très utile les psychothérapeutes pour soulager les souffrances psychiques de ceux qui n'ont aucune envie de guérir et qui tiennent, légitimement, à leur survie. Car si on va plus loin, et si on admet que la psychanalyse freudienne n'est pas une science, alors on peut considérer que les associations archéo

freudiennes sont les exécuteurs testamentaires de l'œuvre de Freud dont la mission est de sélectionner et former ceux qui sont dignes de recevoir, de pratiquer et de promouvoir l'héritage freudien. Les associations sont les gardiens du temple de la foi freudienne. Elles sont garantes du dogme qu'il faut préserver des hérésies et des scissions. Mais se trouver en position d'héritier est très dommageable et assez contradictoire avec la position du psychanalyste. En effet, si on accepte l'héritage, on se trouve de facto en position d'idéalisation. D'abord de ceux dont on hérite, Freud ou et/ou Lacan, mais aussi de ceux qui vous ont fait hériter: le didacticien et les contrôleurs. C'est pour cela qu'il faut être très vigilant, même aujourd'hui, quand on se trouve dans la fonction de « didacticien ». Car il n'y a rien de pire que de se croire destinataire d'un héritage infrangible qu'on a le devoir, à son tour, de préserver et de faire perdurer. Cette idéalisation, il est bien difficile de s'en déprendre si on croit qu'avec l'héritage on s'engage dans une mission sacrée. Car cette manière de concevoir la formation des psychanalystes est sous tendue par une obligation ou un présumé non dit. A savoir que le postulant psychanalyste a l'obligation de s'identifier à leurs Maîtres. Il reproduit la manière et le savoir de ceux-ci. C'est dire que cette formation s'appuie essentiellement sur la faculté d'idéalisation du postulant. En fait à la fois de la faculté d'idéalisation et d'auto censure. C'est-à-dire en termes métapsychologiques freudiens sur l'Idéal du Moi et le Surmoi. C'est une fabrique de bons élèves ou au mieux d'épigones qui répondent à l'injonction « *tu seras psychanalyste mon fils ou ma fille* », comme chez Molière dans le *Bourgeois Gentilhomme*. On devient mamamouchi. On est pour le moins dans la filiation.

L'aliénation dans la filiation. Cela peut s'actualiser sous forme de dithyrambe de la théorie ou du psychanalyste didacticien. Reste que la filiation quoi qu'on en pense, cela provoque la sclérose théorique voire l'appauvrissement régressif. Et pas seulement chez les psychanalystes. Voire ce que Françoise Héritier (ça ne s'invente pas) a fait de l'anthropologie structurale que lui aurait léguée Lévi-Strauss. Une sorte de sociologie essentiellement mise au service d'une cause féministe militante. De l'ethnologie structurale on a seulement conservé la méthode ethnographique de recueil des « faits sociaux » au moyen d'une observation dite « participante ». Ce qui n'est guère glorieux. Le professeur Heidegger semble avoir fait mieux avec Hanna Arendt dont l'œuvre n'est absolument pas celle d'une élève. Il faut dire qu'ils ont vécu une véritable passion (subjective) quoique incongrue : lui nazi, elle juive. Ce qui change tout. Simplement on pourrait remarquer que, si on voulait se laisser aller à une interprétation digne du café du commerce, toute l'œuvre politique de celle-ci est centrée sur le totalitarisme et la culture. Reste qu'elle a une « pensée du Penser » créative tout à fait remarquable et qui ne doit rien à personne. Non explicitement du côté du Sujet (qui serait une problématique philosophique dont elle s'est toujours démarquée : elle ne fait pas de philosophie politique) mais de l'humain. Le Sujet humain aux prises avec les aléas du collectif et de l'aliénation dont le totalitarisme est l'exaltation. On pourrait dire contre les dérives de Heidegger.

Dans un autre champ, celui de la musique, j'ai fait l'expérience modeste, d'être choisi (sans doute parmi d'autres) pour être

comme qui dirait l'héritier d'un maître, un petit maître. C'est une calamité d'être « élève préféré ». Dès l'enfance je pratiquais le violoncelle. Faire de la musique dans une famille petite bourgeoise de cette époque faisait partie de la bonne éducation. A vrai dire, ce n'était pas pour me déplaire. Très jeune j'ai été fasciné par la musique qu'on dit savante ou classique. Par la musique réelle, pas la musiquette ou la chansonnette. Cette fascination, cette passion, m'est tombée dessus très précocement. J'avais sans doute quatre ans ou même un peu moins. J'ai le souvenir qu'un soir je suis entré dans le salon familial qui était peu éclairé pour cause de couvre feu. Mon frère aîné écoutait sur le gramophone la neuvième symphonie de Beethoven. Au moment du chœur final. Ce qu'on appelle maintenant *L'Hymne à la joie*. Il a mis un doigt sur sa bouche pour m'intimer le silence. Ce n'était nullement nécessaire. Je suis resté figé sur le pas de la porte, saisi. Bien plutôt que cela, je dirais aujourd'hui que ce chœur a déclenché un éprouvé psychique fondamental. En tout cas quelque chose qui a fait effet et ne m'a jamais plus quitté.

J'avais pour professeur Paul Tortelier et pour répétitrice son épouse, Maud. Paul Tortelier était un des disciples préférés de Pablo Casals. Au moment où je devais entrer au collège, Tortelier s'était mis en tête qu'il était évident que je devais me consacrer au violoncelle. Faire carrière comme instrumentiste. Cela impliquait que j'arrête, ou tout au moins que j'aménage, mes études secondaires. Ne croyez pas que je me sois trouvé flatté. Bien au contraire. En effet j'avais déjà la conviction intime de n'avoir aucun talent d'interprète. Au point que quand

il m'arrivait de jouer j'éprouvais une véritable souffrance tant l'écart entre ce que je produisais et ce que ma sensibilité me dictait était incommensurable. En fait insupportable. Quelque temps auparavant j'en avais fait la cruelle expérience. Avec un orchestre amateur assez médiocre, on devait exécuter une partie du magnificat de Bach. En particulier le « Quia fecit mihi magna » où le violoncelle accompagne la Basse. Cet accompagnement (ou ce dialogue) est d'apparence assez simple. Répétitif même. Une sorte de ritournelle. Mais il n'y a jamais rien de simple chez Bach. Et cette ritournelle s'avère assez sophistiquée où s'insère des variantes subtiles. C'est cela qui fait sens dans la musique : l'imprévisible. Je les percevais mais j'étais incapable de les interpréter. La honte à moi-même infligée. Seule ma sœur, qui elle était pianiste et musicienne (pleine de contenance), savait mon manque de talent. Fort heureusement, et à mon grand soulagement, on a mis un veto à ce destin funeste. Et quand je parle de soulagement, ce n'est pas un effet de rhétorique. Qu'on en juge : à l'époque j'avais l'oreille absolue et lisais trois clés. De plus j'avais une connaissance relativement approfondie du solfège. Dans la nuit qui a suivi cette décision j'ai tout oublié. Et cet oubli s'est avéré irréversible. Manière de dire que l'héritage n'est pas inéluctable. On peut s'y soustraire radicalement et sans effort. Non pas en s'opposant moïquement mais naturellement. Ce qui implique une configuration psychique particulière qui interdit le conformisme, fils de la soumission. C'est-à-dire qu'il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir s'y soustraire. Manière de dire aussi que devenir musicien, compositeur ou interprète n'est pas une affaire d'envie. Comme devenir psychanalyste. Il faut à

tout le moins en avoir les moyens non seulement technique mais avant tout psychique. Cette souffrance ne s'est pas pour autant apaisée. Elle s'est déplacée de l'interprétation personnelle à celle que produisent les musiciens. L'incapacité de la plupart à interpréter l'œuvre, leur incompréhension de ce qu'elle actualise fondamentalement et essentiellement (dans son sens quasi philosophique) déclenche toujours un rappel de cette souffrance. Comme s'il y avait là un attentat à la fonction subjective d'Ex-sistence. C'est pourquoi depuis longtemps j'écoute de la musique enregistrée. On peut choisir les interprètes. Mais là encore, il y a des imperfections techniques qui participent à la dénaturation de l'œuvre. D'abord parce que l'enregistrement et la restitution numérique d'aujourd'hui élimine les harmoniques de la voix et des instruments. Il est vrai qu'aujourd'hui les ingénieurs du son tentent de pallier cette carence. Avec plus ou moins de bonheur. De fait l'ingénieur du son n'est plus seulement un technicien mais un interprète qui interprète l'interprétation de l'œuvre par les instrumentistes. Ensuite parce que la grande majorité des appareils de restitution sont d'une médiocrité insigne. Ce constat m'a fait faire l'acquisition d'une société (YBA) qui fabriquait des amplis et des préamplis de très haut de gammes de telle sorte de pouvoir bénéficier d'une restitution numérique à peu près audible. Ces instruments étaient destinés à une catégorie particulière de clients qui étaient des passionnés du son, de la restitution du son. Pas forcément ce que l'on a coutume d'appeler des mélomanes. Je les qualifierais « d'audiopathes ». Mais le numérique n'aura jamais la qualité de l'enregistrement et de la restitution analogique. L'essentiel, même dans l'enregistrement

et la restitution numérique est que soit préservée l'évocation de la présence Ex-sistentielle que l'œuvre actualise et que les interprètes font entendre (quand ils le sont, interprète).

Il faut dire que je n'étais pas plus tolérant avec Tortelier que je l'étais avec moi même. Malgré mon jeune âge, je sortais de l'enfance, je le considérais comme un piètre interprète. Ce qui semble avoir échappé à Casals. Juste capable de faire, avec une grande virtuosité technique, du « son ». Certes du beau son mais sans véritable expression musicale. Je dirais aujourd'hui d'expression « subjective ». Comme s'il était, tel Narcisse, amoureux de la beauté du son qu'il produisait. Mais vide. Désespérément vide. D'ailleurs ce qui reste de lui, aujourd'hui, c'est l'invention d'une pique qui améliore très sensiblement la sonorité du violoncelle. Comme quoi les « Maîtres » se trompent aussi sur le talent véritable de ceux qu'ils considèrent comme leurs élèves préférés: Casals s'est trompé sur le talent de Tortelier, Tortelier sur le mien. Ce n'est pas pour autant que l'art de Casals n'a pas eu effet de transmission sur les générations suivantes de violoncellistes : Mstislav Rostropovitch, Yo Yo Ma par exemple, s'avèrent de formidables interprètes et s'inscrivent dans cette lignée créative. On peut évidemment se raconter qu'il y aurait une filiation indirecte entre Rostropovitch et Casals au prétexte que son père, violoncelliste lui-même, avait un professeur qui avait été élève de Casals. Mais cette référence « généalogique », cette filiation indirecte tient de la mythologie : celles des grands ancêtres. De fait ce qui les anime l'un à l'autre c'est un certain Esprit de l'art du violoncelle. Un effet de transmission donc. Et non pas d'héritage. De fait,



Yo Yo Ma en atteste parfois quand, en bis, il joue une berceuse que Casals avait composée à partir de celle qu'on lui chantait quand il était enfant. Reconnaissance donc. Reste que tous deux utilisent la pique Tortelier, comme une grande majorité de violoncellistes aujourd'hui.

Malgré cette amnésie, la passion pour la musique ne m'a jamais quittée. A l'époque il m'arrivait d'aller au festival de Prades pour écouter Casals. Au dernier auquel j'ai assisté, Casals se présentait comme un vieillard impotent. Il ne pouvait plus se mouvoir seul. C'était sans doute peu d'années avant sa mort. Je l'ai vu descendre la route qui menait à la chapelle où devait avoir lieu le concert. Il était soutenu d'un côté par Tortelier et de l'autre par Rudolf Serkin. Et puis on l'a installé sur sa chaise. Il a saisi son violoncelle. Il a commencé à jouer. Ce devait être une sonate pour piano et violoncelle de Beethoven (peut-être la troisième). Alors, il a fait entendre la voix humaine. Ne croyez pas que je fasse dans un lyrisme de pacotille. Le vieillard, malgré les années et la décrépitude physique a transmis l'écho d'une présence (Ex-Sistentielle) qui était au-delà de l'émotion esthétique dont les mélomanes s'entichent. C'est aujourd'hui que je le dis comme cela. A l'époque seul l'éprouvé était perçu et accessible. Mais cela m'a aussi marqué. Comme le choc éprouvé dans la petite enfance à l'écoute de l'hymne à la joie.

Ne croyez pas que je m'égare dans des souvenirs plus ou moins nostalgiques. La nostalgie ne fait pas partie de mon fonctionnement psychique. J'ai seulement la conviction que la musique ne devrait pas être indifférente aux psychanalystes. Elle

a à voir avec la fonction subjective, bien plus que la littérature ou même la poésie. La musique et la poésie sont des arts « sémiotiques » (comme la sculpture ou la peinture) dont les problématiques du sens et de la signification sont totalement ou partiellement exclues. Ni la musique ni la poésie ne procèdent d'aucune fascination pour la signification. Elles opèrent à partir de l'organisation du son. Quelque chose qui atteste de l'humanité de l'homme hors sens. Certains qui sont au plus près de cette dimension, et qui la pensaient chacun dans leur champ, y sont sensibles. Lévi-Strauss, avant d'être anthropologue, voulait être compositeur ; Nietzsche pensait que « *la vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil* ». Et cette nécessité n'est pas sans rapport avec sa déclaration que dieu est mort (il fallait bien y trouver un remplaçant qui ne soit pas l'être). D'autres philosophes aussi comme Clément Rosset. Pour anticiper avec des développements ultérieurs, la musique et la poésie attestent de la fonction subjective dans le collectif bien plus radicalement que les autres arts. J'y reviendrai plus théoriquement dans les prochains séminaires.

Toutes ces digressions et réminiscences pseudo autobiographiques ont pour objectif d'en définir définitivement avec ces relents parasites des mythologies freudiennes et archéofreudiennes concernant à la fois la formation des psychanalystes (puisque c'est la formule consacrée) et la reconnaissance de son statut d'abord par une communauté représentative de psychanalystes, puis la puissance publique. La reconnaissance par la puissance publique permet sa légalisation sociale pourrait on dire. Légalisation sociale qui lui confère le « droit » d'exercer.

Car ne sont socialement psychanalystes que ceux qui ont été adoubé par une association reconnue par la dite puissance publique. Ces conceptions vont à l'encontre de ce qu'il en est de l'Esprit de la psychanalyse et partant, et surtout, de la conception théorique de la structuration et du fonctionnement de l'appareil psychique. Elles en sont la dénégation. Si on voulait radicaliser on pourrait dire :

- On ne devient pas psychanalyste par décision moïque qu'on ferait valider par des protocoles d'enseignement et des rites de passage bricolés et rationalisés par une communauté de psychanalystes détenteurs de l'héritage de Freud et donc gardiens de la vraie foi.
  
- En effet, les dits protocoles font injonctions contradictoires au postulant puisqu'aussi bien ils lui intiment d'idéaliser (de sacraliser) et de se soumettre (obéir) au corpus infrangible d'élaborations mythologiques que nous aurait légué l'Ancêtre Fondateur et ses disciples. Cette manière de procéder sollicite donc l'Idéal du Moi et le Surmoi du néophyte ou les réactive. Ce qui n'est pas tenable au regard de ce qui devrait en être de la structuration et du fonctionnement de l'appareil psychique du futur psychanalyste en fin de psychanalyse.

Toutes ces manigances sont censées introniser l'impétrant dans le cercle restreint des élus. Le déclarer disciple parce qu'il est digne d'être « héritier » à son tour, ce qui implique l'obligation d'être à la fois pratiquant et prosélyte. Etre digne de l'héritage intellectuel nécessite de s'identifier à la cause par le truchement de celle échue à ses « Maîtres » (psychanalystes contrôleurs). De fait quand on évoque l'Héritage de La lignée, on se place de facto dans la perspective sociale (ou ethnologique) des structures de parentés qui se présentent toujours comme des systèmes d'obligations et d'interdits qui sont autant d'injonctions à la soumission puisqu'ils opèrent à partir de la sacralité nécessaire à la cohésion du collectif. On sait, par expérience de psychanalyste, combien cette nécessité anthropologique peut-être ravageante (ou au mieux sclérosante) quand elle se substitue et remplace la capacité adaptative subjectivo/moïque de l'appareil psychique. On parle alors d'aliénation.

En effet, d'un point de vue ethnographique, ce processus et leurs aboutissements, sont identiques à ceux qui prévalent dans un clan ou dans une secte. Ils visent l'appartenance autour de croyances partagées et la préservation du clan et de la secte dans le temps. En effet, l'appartenance découle toujours d'un processus, volontaire ou non, d'aliénation. La Boétie parlait, lui, de *servitude volontaire* qui n'est pas en soi pathologique mais tient de la nécessité grégaire. Reste qu'il n'est pas certain que la théorie psychanalytique soit réduite à cette fonction mythologique (surtout si elle s'avère scientifique) qui assure la consistance d'une communauté de psychanalystes et leur permette, en vase clos, de survivre dans le collectif, c'est-à-dire

dans la société. La théorie psychanalytique n'est pas seulement un moyen pour assurer à certains une survie confortable au détriment de la fonction véritable, qui n'est pas shamanique, du psychanalyste (et de la psychanalyse) dans le collectif. Encore que cette affirmation ne soit pas tout à fait exacte car même si cette analyse ethnographique schématique est exacte et pertinente (et elle l'est) ce n'est pas pour autant que ces manigances rituelles empêchent qu'il y ait au sein de ces communautés d'authentiques psychanalystes. Surtout si on prend au sérieux l'hypothèse que quelque chose d'une configuration psychique singulière pousse certains à « s'autoriser » psychanalyste authentiquement eux-mêmes, en dépit des mascarades qu'on leur inflige. C'est convenir que dans cette occurrence les mythologies et les rites n'auraient aucun effet d'obligation et que l'on peut tout à fait échapper aux méfaits de l'héritage, de la sacralisation, de l'identification. Ce que je suggérais avec cette histoire d'échapper aux « bonnes intentions » d'un Maître qui, comme chacun sait, sont un enfer. Mais, pour en terminer avec cette conclusion, il faut préciser qu'il n'est sans doute pas besoin de se servir (et de transformer) la théorie psychanalytique en mythologie, et en fabrique de « semblable », pour faire collectif dans la « réalité sociale ». Et le fait que la psychanalyse structurale soit une science sociale ne nous garantit en rien contre cette tentation. Une science quelle qu'elle soit, quand elle s'externalise hors son champ de recherche et d'application, se transforme toujours et malgré qu'on en veuille, en mythologie. C'est-à-dire en support de croyances. C'est inéluctable. C'est pour cela qu'il faut penser autrement la psychanalyse en extension. Faire en sorte que

quand on s'engage dans le collectif comme psychanalyste, c'est-à-dire subjectivement, on ne favorise pas la reprise mythologique. Cela tient tout aussi que dans la cure de l'Acte.

## DE LA PSYCHANALYSE COMME INTERMINABLE, COMME CAUSE DU DESIR DU PSYCHANALYSTE

Bien sûr, cette manière traditionnelle de considérer la formation des psychanalystes que je viens de décrire, Lacan en avait, il y a longtemps déjà, pris acte comme d'un fourvoiement. C'est d'ailleurs cette histoire de formation des psychanalystes, qui a provoqué la scission du mouvement psychanalytique français et déterminé la création en 1964 de l'Ecole Freudienne de Paris. Mais le nom lui-même de cette nouvelle association de psychanalystes ne laisse rien présager de bon quant à la théorie qui permettrait de rendre compte de ce qui constitue quelqu'un comme psychanalyste. Une « Ecole » est habituellement un lieu où on dispense un enseignement de façon collective. On pourrait penser que cela constitue une dénégation de ce à quoi Lacan s'opposait. C'est-à-dire à l'enseignement de la psychanalyse telle que la SFP (Société française de Psychanalyse) l'envisageait. Car, à bien des égards, son séminaire, à partir duquel l'Ecole Freudienne s'articulait, pouvait être considéré comme un enseignement. Pour tempérer cette première impression on peut recourir à l'étymologie du signifiant « Ecole » : c'est un lieu de loisirs pour les philosophes, un lieu où on ne travaille pas. Bien sûr, on pourrait pour sauver cette appellation, rapprocher ce « lieu de loisirs » avec la fonction de « divertissement » telle que je la définis. De fait jusque dans la

deuxième moitié des années 1970 il y avait une véritable effervescence intellectuelle et collective autour du « Penser » la psychanalyse et autour de « l'enseignement » de Lacan dans son séminaire. Qu'il ne considère pas seulement du côté de la transmission. Parce qu'il y croyait dur comme fer, et traditionnellement, que les autres étaient ses élèves à qui il distillait un savoir. Cela a pris, cette effervescence au deuxième congrès de Rome en 1974 où Lacan fait un discours tout à fait incompréhensible (en tous cas pour moi), à part quelque chose autour du langage et de la langue. Et plus précisément autour du signifié et du signifiant. Discours qui ressemble à un chant du cygne (pour employer cette expression éculée). Reste qu'il y dit quelque chose qui s'apparente à ce que je viens d'énoncer et qui préfigure la dissolution :

*« C'est bien pour ça d'ailleurs qu'il n'y a pas de véritable société fondée sur le discours psychanalytique. Il y a une école qui justement ne se définit pas d'être une société. Elle se définit de ce que j'enseigne quelque chose. Si rigolo que cela puisse paraître quand on parle de l'École freudienne, c'est quelque chose dans le genre de ce qui a fait les Stoïciens par exemple. Et même les stoïciens avaient comme un pressentiment du lacanisme. Ce sont eux qui ont inventé la distinction du signans et du signatum<sup>1</sup>. Par contre, je leur dois, moi, mon respect pour le suicide – non pas pour les suicides fondés sur un badinage, mais pour cette forme de suicide*

<sup>1</sup> Il avait déjà évoqué cela dans le *Discours de Tokyo* en 1971

*qui est, en somme, l'acte à proprement parler. Il ne faut pas le rater, bien sûr, sinon ce n'est pas un acte »*

Lacan parlait d'un enseignement qui ne ferait pas « société » mais école, sur le mode philosophique. Mais il y avait tout de même des « élèves »... et ces derniers auraient dû s'y balader comme les stoïciens au Portique. Lacan était persuadé que l'enseignement de type universitaire ne convenait pas à ce qu'il en est de la formation des psychanalystes. Donc il percevait une spécificité véritable, mais sans pouvoir théoriser et articuler ce qui spécifie la nature de ceux qui se destinent à l'acte psychanalytique. C'est lui qui propose de substituer à la référence de la formation celle de « transmission » dont on ne saura jamais de quoi elle est constituée. Ce dont il est convaincu, et qui a été à l'École freudienne, c'est que le devenir psychanalyste ne relevait pas d'une simple acquisition d'un savoir, sanctionné par un tiers. Il y a essentiellement quelque chose d'autre qui spécifie le psychanalyste. Quelque chose qui restera, pour Lacan, jusqu'à la fin mystérieuse comme l'indique ses dernières interventions sur la transmission. Comme je l'ai dit, la calamiteuse invention de la passe est si ce n'est une preuve au moins un indice de son incompréhension de ce qui constitue le passage du divan au fauteuil. Mais résolument, à partir de ce quelque chose, il en a pris acte pour bannir de son école les rites et obligations que la SFP, et d'autres associations, avaient institué pour reconnaître et autoriser ce passage du divan au fauteuil. Il a, par ailleurs, aboli l'ostracisme, latent ou déclaré, concernant l'origine disciplinaire de ceux qui se déclarent psychanalyste. Avec son « *l'analyste s'autorise de lui-même et de*



*quelques autres* », il renoue avec la laïcité que Freud professait. La psychanalyse n'est ni médicale ni philosophique. D'ailleurs dans le texte que je viens de citer, il s'insurge contre le fait qu'on puisse considérer ses œuvres comme émanant d'un philosophe. Mais pour moi cette contestation est une dénégation. La future École de la cause est le nouveau lycée stoïcien.

Comme je viens de le dire, réfuter la formation au profit de la transmission ne fait que déplacer la problématique sans véritablement sortir de l'impasse car c'est persévérer dans la certitude qu'il faut que, pour qu'il y ait psychanalyste, il y ait une intervention exogène à l'appareil psychique. Intervention essentiellement qui demande donc un tiers qui transmet. Il y a quelque chose dans la cure qui passerait entre le psychanalyste et le psychanalysant, ce qui est faux. Cette croyance persistante a sans doute à voir avec le fait de concevoir la spécificité de la cure psychanalytique qu'au travers du transfert. Ce qui brouille tout. Y compris et surtout cette question du devenir psychanalyste. Si on se convainc qu'il ne se passe rien entre le psychanalyste et le psychanalysant, c'est-à-dire s'il n'y a ni échange ni relation moi-même durant la cure comme j'ai tenté de le théoriser dans le dernier séminaire, alors on peut avoir l'espoir d'y comprendre quelque chose de ce passage. Et du même coup à la transmission. Et cela radicalise totalement la formule lacanienne : d'être psychanalyste il n'y a que d'auto-autorisation qui, elle-même, n'est possible que si on postule l'auto-organisation de l'appareil psychique. C'est un premier pas, mais essentiel. Et Lacan, et les lacaniens, étaient tout de même dans cette voie. Mais cette voie pour qu'elle aboutisse il eut fallu

poser que, quoiqu'elle intervienne de surcroît, la guérison est possible. Ce que Lacan, et les lacaniens, après Freud ne peuvent concevoir. Et déclarer la cure psychanalytique infinie empêche toute théorisation du devenir psychanalyste. C'est même une contradiction dans les termes. Car le devenir psychanalyste est pour les lacaniens le résultat d'une cure, par définition, interminable. On est alors dans l'obligation de tenter d'articuler ce qu'on appelle toujours le désir du psychanalyste avec cette conviction. Il est vrai que dans l'une de ses dernières interventions Lacan prend acte « *qu'il y en a qui guérissent* ». Ce qui contredit cette conviction freudo lacanienne de l'existence d'une prétendue pulsion de mort. Si on ne peut théoriser le devenir psychanalyste c'est parce que l'on croit toujours à la pulsion et en particulier, à la pulsion de Mort. Une aporie ne peut qu'en entraîner d'autres. Si on en croit l'éloge du suicide évoquée dans la citation que je viens de rappeler, il y croyait dur comme fer, Lacan, à cette conviction heideggérienne où le sens de l'être se lit dans cette inéluctable course « vers la mort ». Celle-ci étant le dernier avatar des étants. Mais cette conviction interdit toute théorisation pertinente des conditions nécessaires et suffisantes qui permettent d'advenir psychanalyste. Aussi admettre que certains guérissent et, donc qu'il y a un état psychique véritable de guérison, c'est admettre que l'état psychonévrotique n'est pas le destin inéluctable d'Homo sapiens. Il y aurait une conformation psychique débarrassée de tout symptôme pathologique. Implicitement cela s'oppose à cette conviction qui fonde l'existentialisme philosophique. Freud lui avait l'intuition que la guérison avait à voir avec la fin des tourments qui génèrent ce mortel et fatal destin quand il

affirmait qu'être guéri c'était ne plus avoir peur de la mort. Encore que cela ne soit pas certain car cette attitude impavide devant la mort peut être conceptualisée comme l'accès à une position stoïcienne ordinaire (non philosophique). Sans vouloir être trop lourd, on peut simplement rappeler que cette conviction que la psychanalyse est interminable et peut au mieux se borner à déclencher une attitude stoïcienne, est logique chez Freud et Lacan puisqu'aussi bien ni l'un ni l'autre n'ont bénéficié d'une psychanalyse et donc n'ont jamais fait l'expérience de ce qu'il en serait de la guérison quand on l'a mené à bonne fin. Ils n'en n'ont pas l'expérience. Pour l'un il n'y a pas eu cure psychanalytique. Pour l'autre elle a été interrompue. On ne peut accéder et penser que ce qui a été éprouvé puis ressenti dans la cure. D'où ce montage paralogique, plus ou moins rationnel, élaboré par les lacaniens qui débouche sur la conclusion que la seule issue respectable pour sortir de sa propre cure c'est de prendre conscience de cet inéluctable et de désirer mener l'expérience de cette prise de conscience stoïcienne pour un autre lui-même en souffrance psychique. Le désir du psychanalyste serait alors de faire accéder, à défaut de « guérir », leur psychanalysant à cette prise de conscience et de mettre fin au conflit psychique qu'il y aurait entre Eros et Thanatos. Et de supporter l'idée de l'issue fatale et inéluctable de ce conflit, faire avec les effets délétères de la pulsion de mort. Il s'agit, alors, d'accéder à une sorte de stoïcisme naturel qui permet de continuer à vivre sans trop d'angoisse. On pourrait même dire accéder à une position stoïco-hédoniste puisqu'aussi bien cette prise de conscience, qui vaut dédramatisation, opère un clivage du fonctionnement

psychique où la certitude de la mort acceptée (l'être pour la mort Heideggérien) sert de substratum et d'incitation aux envies du vivre. Mais quand bien même cette conception naïve (pseudo philosophique) avait un semblant de pertinence (ce qu'elle n'a pas), cela n'expliquerait pas pour autant pourquoi il y aurait des psychanalysants qui choisiraient de devenir psychanalyste, même si on évoque le désir de faire advenir chez un autre au stoïcisme ordinaire. Ou au contraire, pourquoi tous ceux qui entreprennent une psychanalyse ne deviendraient-ils pas tous psychanalystes ? Evidemment on peut arguer du fait que la grande majorité se contente pragmatiquement et prosaïquement du compromis positif entre « la pulsion de vie » et celle de « mort », auquel ils ont accédé durant leur cure. Mais cet argument est un simple constat qui ne dit rien du pourquoi certains (la majorité) se contentent d'accéder aux envies et d'autres (une infime minorité) non. La question énigmatique du devenir psychanalyste reste donc entière et irrésolue.

Il faudrait conclure que chez les futurs psychanalystes ce compromis dû à ce clivage, où l'être pour la mort n'est plus empêchement à survivre harmonieusement, ne s'actualiserait pas réellement. Ou bien que la prise de conscience qu'ils en ont et forcerait alors ceux qui se déclarent psychanalyste pour se déprendre de leur propre cure sans l'interrompre, à prendre pour position un autre de passeur vers ce stoïcisme ordinaire. Manière d'attester l'interminable de la cure et ce faisant, de la réversibilité de la position de psychanalysant avec celle de psychanalyste. Ce qui n'est au fond qu'une identification aux fondateurs de la psychanalyse. Car sans qu'on ose l'affirmer

explicitement il y a de précédents prestigieux qui marquent le bien fondé de cette réversibilité : Freud et Lacan. Tous deux, comme la plupart des psychanalystes actuels, occupent la double place du psychanalysant, en poursuivant indéfiniment leurs élaborations prétendument pour transmettre et de psychanalyste pour un autre. Ce qui garantit la perdurance de la psychanalyse ou de ce qui en tient lieu. Tentative de guérir chez l'autre ce qu'on ne peut atteindre soi et de l'amener à ce point d'acceptation de l'inacceptable. Si tel était le cas, il n'y aurait pas de psychanalyse dans le sens de la psychanalyse structurale mais psychothérapie pré psychanalytique. Psychothérapie qui amène celui qui en fait l'expérience là où son psychanalyste en est, au moment où il en est de son propre bricolage d'un mode de survie confortable qu'il propose comme modèle identificatoire...

Reste tout de même que la position de Lacan et des lacaniens constitue une réelle avancée puisqu'elle intègre d'une certaine manière deux autres convictions de Lacan :

- Devenir psychanalyste ne dépend pas d'un tiers
- Devenir psychanalyste n'est pas déterminé par l'acquisition d'un trésor de connaissances. En d'autres termes on n'apprend pas pour devenir et se déclarer psychanalyste. Le désir de savoir ne fait pas le psychanalyste.

Auquel il faut ajouter un constat tout à fait important :

- Le devenir psychanalyste se joue autour de la question de la fin de la cure psychanalytique

Paradoxalement chez les lacaniens, sur la conviction que la cure n'a pas de fin. Alors que dans la théorie de la psychanalyse structurale, la cure a une fin qui correspond à une structuration métapsychologique particulière de l'appareil psychique.

En effet même si on considère théoriquement qu'une cure a une fin, on se trouve devant la même énigme de pourquoi certains qui ont terminé leur psychanalyse s'empressent de tout oublier alors que d'autres (en minorité) se trouvent contraints à l'impératif de psychanalyser. En appeler à la seule guérison n'est donc pas pertinent pour élucider cette question. On pourrait même dire que conduire à bonne fin une cure psychanalytique rend quasi improbable, si ce n'est impossible, qu'il y ait désir ou intention de psychanalyser. Nous en sommes donc toujours au même point. Il faut s'en convaincre, ce n'est pas le recours à l'auto organisation ou à la guérison qui nous permet de dire ce qui détermine cette intention spécifique de psychanalyser. L'auto organisation qui aboutit à la guérison est nécessaire pour qu'il y ait véritablement du psychanalyste possible. J'ai bien conscience que, pour vous, tout cela se présente de manière limpide. Et que je radote. Mais ce radotage a pour objectif de montrer que cette clarté n'est qu'apparente. Cette obscure clarté ne dit rien sur la nature de cette contrainte psychique qui détermine quelqu'un à psychanalyser. En appeler au « deux ex

machina » de la guérison et de l'auto organisation n'est pas faux mais tout à fin insuffisant théoriquement. Ce n'est pas plus explicatif que d'évoquer la vertu dormitive de l'opium pour expliquer pourquoi l'opium fait dormir. Cela nous fait une belle jambe ce constat en forme de tautologie circulaire. Pourtant cela peut être aussi une base théorique solide puisqu'aussi bien on sait, sur le plan topique, qu'il ne peut y avoir de psychanalyste que de guéri et que toute guérison s'avère si advient une structure psychique constituée d'un Sujet et d'un Moi qui entrent en dynamique. C'est cela le point qui permet de reprendre cette problématique de passage du divan au fauteuil là où Lacan nous a laissé dans le flou et la confusion. Ce n'est pas très sorcier d'en articuler quelque chose de consistant et de pertinent. Mais on hésite toujours à dissiper le mystère et le remplacer par une trivialité théorique.

Merci de votre attention,

Marc Lebailly